



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 153/2022

Date d'arrêt : 24/11/2022

Numéro(s) de rôle : 7553 • 7554

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Ordonnance de la Commission communautaire commune du 25 avril 2019 « réglant l'octroi des prestations familiales » (article 4, 1^o)

Mots-clés : Sécurité sociale - Bruxelles-Capitale - Commission communautaire commune - Allocations familiales - Exclusion - Enfants étrangers inscrits à aucun des registres de la population tenus par une commune belge

Dispositif(s) : 1. Violation (les mots « selon les informations fournies par le Registre national des personnes physiques » contenus dans l'article 3, 4^o, de l'ordonnance de la Commission communautaire commune du 25 avril 2019)

2. Les deuxième et troisième questions préjudicielles n'appellent pas de réponse

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-153f.pdf>

Numéro d'arrêt : 154/2022

Date d'arrêt : 24/11/2022

Numéro(s) de rôle : 7643 • 7653 • 7704

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 2 octobre 2017 « réglementant la sécurité privée et particulière » (article 61, 1^o)

Mots-clés : Droit public - Sécurité privée - Agent de gardiennage - Interdiction professionnelle - Condamnation à une peine criminelle ou correctionnelle - Exception pour les infractions à la loi relative à la police de la circulation routière - Exclusion - 1. Condamnations pour coups et blessures involontaires dans le cadre d'un accident de la circulation - 2. Condamnations pour infractions à la réglementation portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19

Dispositif(s) : 1. Violation (article 61, 1^o, de la loi du 2 octobre 2017, en ce qu'il est applicable aux condamnations pour coups et blessures involontaires dans le cadre d'un accident de la circulation)

2. Violation (la même disposition, en ce qu'elle conduit automatiquement à une interdiction professionnelle en cas de condamnations pour infractions à la réglementation portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-154f.pdf>

Numéro d'arrêt : 155/2022

Date d'arrêt : 24/11/2022

Numéro(s) de rôle : 7674 • 7675 • 7695 • 7750 • 7771 • 7773

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret flamand du 9 juillet 2021 « portant modification de divers décrets relatifs au logement »

Mots-clés : Logement social - Région flamande - Remplacement des sociétés de logement social et des offices de location sociale par des sociétés de logement - Règles répartitrices de compétences - Forme juridique - Actionnariat des autorités de droit public et limitation des droits des actionnaires privés - Actionnariat des locataires sociaux - Conditions d'agrément - Dissolution

Dispositif(s) : Rejet des recours (compte tenu de ce qui est dit en B.125.3)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-155f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-155f-info.pdf>

Numéro d'arrêt : 156/2022

Date d'arrêt : 24/11/2022

Numéro(s) de rôle : 7693

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région wallonne du 16 juillet 2015 « instaurant un prélèvement kilométrique à charge des poids lourds pour l'utilisation des routes » (articles 2, 16°, 9 et 22)

Mots-clés : Droit fiscal - Région wallonne - Routes régionales - Prélèvement kilométrique - 1. Champ d'application - Dépanneuse d'une masse maximale autorisée de plus de 3,5 tonnes - 2. Sanction administrative - Absence de possibilité, pour le juge, de réduire ou remettre l'amende, de ne retenir qu'une seule amende en cas de concours d'infractions ou d'assortir l'amende d'un sursis

Dispositif(s) : 1. Non-violation (articles 2, 16°, et 9 du décret de la Région wallonne du 16 juillet 2015)

2. Non-violation (article 22 du même décret)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-156f.pdf>